

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 12 mars 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole l'ONUCI) : Bonjour Mesdames, Messieurs, Bienvenue à la conférence de presse hebdomadaire que je commencerai par une déclaration de l'ONUCI sur l'opération d'identification des populations et de recensement électoral.

L'ONUCI exhorte vivement toutes les parties intervenant dans le processus d'identification et d'enrôlement à redoubler d'efforts pour maintenir la dynamique ayant permis des progrès significatifs avec plus de 5,4 millions de personnes enrôlées au début du mois de mars.

L'ONUCI les invite également à trouver des solutions aux divers problèmes qui se posent car l'opération montre des signes d'essoufflement malgré une augmentation de plus en plus forte du nombre de sites ouverts. Le nombre de sites ouverts a en effet dépassé la barre des 10.000. Il resterait, sauf indication contraire, près de 866 centres non encore ouverts, ce qui représentent 8% de centres de collecte prévus.

Certains centres de collecte ne fonctionnent pas correctement du fait que le matériel qui leur a été affecté est encore insuffisant. Par ailleurs, des mouvements de grève sont venus perturber le déroulement normal des opérations dans certaines localités.

L'ONUCI encourage les parties prenantes à assurer le déploiement des dernières équipes afin d'atteindre le niveau de couverture initialement prévu.

Pour sa part, l'ONUCI poursuit son appui logistique à l'identification de la population et au recensement électoral. Le soutien de l'ONUCI s'est étendu aux dernières localités non encore couvertes par les équipes techniques d'identification.

Voilà le premier point que je voulais porter à votre attention. Le second a trait à l'appui de la mission au Comité d'organisation du Championnat d'Afrique des Nations de football (COCHAN) qui s'est déroulé à Abidjan et à Bouaké du 22 février au 8 mars 2009. Cet appui s'est notamment traduit au triple plan logistique, médical et sécuritaire.

Lors de la finale vous vous rappelez, l'ONUCI avait remis le trophée de la réconciliation, à l'équipe nationale de Côte d'Ivoire, les Eléphants. Le trophée a été remis par M. Georg Charpentier, qui est le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, qui a remis donc le trophée au Premier Ministre Guillaume Soro qui à son tour, l'a porté au Chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo.

Pour la création des deux villages du CHAN par le Comité National des Supporters des Eléphants (CNSE) mandaté par le COCHAN, l'ONUCI a été sollicitée. Son bataillon pakistanais à Bouaké et le génie civil du contingent français à

Yamoussoukro ont réhabilité les sites retenus. Cette action a permis la mise sur pied de ces espaces d'échanges culturels et gastronomiques.

Le soutien de l'ONUCI s'est aussi manifesté par la fourniture d'eau au stade de la paix de Bouaké et ce durant toute la compétition. Trois tanks, deux d'une capacité de 200 litres et un autre de 1200 litres, ont été utilisés au quotidien. Au total 21 000 litres d'eau ont été fournis entre le 22 février et le 8 mars.

Au niveau médical, à Bouaké, cinq unités comprenant quinze fonctionnaires de la santé (5 médecins et 10 infirmières) ont été mobilisés durant le championnat. L'ONUCI a également mis à disposition sept (7 ambulances). En outre, la section médicale a apporté des soins rapides à deux joueurs du Zimbabwe et du Ghana, blessés lors du premier tour. Ils ont été transportés au centre médical de l'ONUCI à Bouaké et traités pour foulure.

Au village du CHAN sur la place de la paix où l'ONUCI a installé un stand, près de 200 visiteurs participant aux activités du village ont été traités sur place par l'équipe médicale de l'ONUCI. Une équipe d'évacuation était également prête à intervenir dans le cas d'une évacuation dans un centre hospitalier de niveau trois (3) à Abidjan.

Les soldats au service de l'ONUCI, notamment ceux du Pakistan, du Bangladesh et de la France, ont également mis à la disposition des équipes de football du groupe B, qui ont joué à Bouaké, des ambulances et des équipes médicales lors des entraînements.

A Abidjan, pour chaque match, il y avait deux ambulances au stade Houphouët-Boigny et l'hôpital de niveau 3 de la mission qui se trouve à son siège de Sébrouko, a été mis à la disposition du CHAN en cas d'urgence.

Sur le plan sécuritaire, les Unités de Police Constituées du Bangladesh, basées à Yamoussoukro, ont assuré jour et nuit la sécurité du village des supporters aux côtés des partenaires ivoiriens.

L'appui de l'ONUCI lors de ce CHAN placé par les autorités ivoiriennes sous le sceau de la « réconciliation et la solidarité » s'est également traduit par des projections de matches sur écran géant pour les populations de Duekoué, de Ferkessédougou, de Bondoukou, d'Odienné et de San Pedro. Cette plateforme née autour du sport a permis des échanges sur le VIH, sur la culture de la paix, les droits des enfants, la non-violence et naturellement l'identification. Elle a aussi été une occasion pour certains de se parler, pour la première fois en tout cas, depuis des années, ce qui est une chose positive. Ces activités de l'ONUCI ont pu être menées avec le soutien des autorités locales, des Directeurs départementaux du sport, des associations de jeunes, des équipes de football dans ces villes pour confirmer que le sport est un vecteur important pour la paix. Il faut remercier tous ceux qui ont participé à cette œuvre mais également les féliciter, qu'ils soient internationaux ou ivoiriens. Voilà ce que j'avais pour vous en introduction de ce point de presse d'aujourd'hui. Si vous avez des questions sur la présentation ou sur les activités de l'ONUCI, je suis à votre disposition.

Alexis Tannah (Le Jour Plus) : Je voudrais savoir si en l'état actuel de l'identification, il est possible pour l'ONUCI, d'aller aux élections. En

d'autres termes, faut-il forcément atteindre les 8 millions de personnes estimées pour les élections pour qu'on y aille ?

HT : C'est une bonne question. Parce que les chiffres atteints actuellement dépassent le collège électoral de 2000 qui était de 5.453.186 personnes . Je n'ai pas cité par hasard le chiffre de 5.400.000 millions. Cela dit, il ne revient pas à l'ONUCI de décider s'il faut aller aux élections ou pas et sous quelle forme y aller. Ce qui est souhaitable, c'est d'avoir le maximum de personnes enrôlées et également le maximum d'ivoiriens identifiés. Vous savez que c'est une opération double qui a trait à l'identification, c'est-à-dire à l'octroi du papier aux personnes qui n'en ont pas mais également au recensement électoral, c'est-à-dire des personnes qui sont en âge de voter. Il est du ressort des Ivoiriens eux-mêmes de décider quel est le chiffre qu'il faut atteindre pour organiser les élections.

Donc, il faut consulter les partenaires ivoiriens pour savoir quel est le chiffre acceptable mais, il est évident qu'il doit atteindre un certain niveau pour que le maximum de personnes puissent prendre part à cette opération électorale.

Alexis Tannah (Le Jour Plus) : je voudrais revenir sur le problème de financements. Il n'y a pas longtemps encore à Bouaké, les Agents Valise ont bloqué l'opération. Ils estiment qu'ils ont des arriérés, près de deux mois d'arriérés de salaires qui n'ont pas encore été payés. Et pourtant, souvent on dit qu'il y a de l'agent au niveau de l'ONUCI ici pour les élections. Est-ce que cet argent ne prend pas en compte les salaires des agents ?

HT : Oui ! C'est le Gouvernement ivoirien qui a dit que le budget des élections avait été bloqué. Mais nous constatons qu'il y a des problèmes de décaissements. Vous savez il y a des planifications ou des prévisions budgétaires, il y a aussi de l'autre côté le décaissement, c'est-à-dire la disponibilité de l'argent frais. Nous pensons que c'est à ce niveau qu'il y a des problèmes, mais selon nos informations le Gouvernement est entrain de tout faire pour que cette question financière soit vite résolue pour permettre le déroulement normal des opérations. C'est un peu le sens de l'appel que nous lançons à toutes les parties concernées pour que les problèmes divers qui sont évoqués, soit par les agents d'identification, soit par d'autres structures, soient résolus pour permettre le déroulement normal de l'opération d'identification et de recensement mais également le déploiement de tout le matériel sur tous les sites. Parce qu'il faut que toute la Côte d'Ivoire soit concernée par l'opération d'identification et de recensement.

Yves Canisius (Attécoubé FM) : Il n'y a pas longtemps on nous a dit que l'ONUCI devait revoir son effectif, le redéployer. Je voudrais savoir si c'est déjà fait ou si c'est en cours ?

HT : C'est le Conseil de sécurité qui a décidé de réduire d'un bataillon la présence militaire de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Nos experts militaires sont entrain de travailler là-dessus et cela sera fait très bientôt. Mais je voudrais vous rassurer que dès que cela sera fait, on le portera à votre connaissance, parce que nous sommes tenus de mettre en œuvre une décision du Conseil de sécurité qui, comme vous le savez, est l'organe suprême des Nations Unies.

Malika Kamara (ONUCI FM) : L'ONU vient de demander à Fraternité Matin de ne plus verser de droits d'auteurs à Charles Blé Goudé pour son livre, Ma part de vérité, alors, est-ce qu'on peut avoir des clarifications à ce sujet et puis savoir aussi d'un autre côté si ça ne menace pas le processus de paix en Côte d'Ivoire ?

HT : Oui ! Il faut peut-être nuancer quand vous dites l'ONU. C'est le Comité des experts qui avait été mis sur pied pour évaluer la mise en œuvre de mesures individuelles prises contre certaines personnalités ivoiriennes au nombre desquelles M. Charles Blé Goudé. De manière régulière, le Comité vient en Côte d'Ivoire pour évaluer justement la mise en œuvre de cette résolution et il contacte régulièrement les personnes avec lesquelles M. Blé Goudé a des relations. Parce que vous savez que les mesures individuelles concernent deux points : le gel des avoirs et les restrictions des déplacements à l'étranger. Et le comité vient régulièrement constater si ces deux points sont respectés par tous, parce qu'une résolution des nations Unies engage les 192 Etats membres. C'est pour cela qu'elle fait des voyages un peu partout. Elle vient régulièrement en Côte d'Ivoire. Elle écrit aux organisations, aux personnes concernées pour leur rappeler la mesure prise par le Conseil de sécurité. C'est dans ce sens que le Comité a écrit à Fraternité Matin qui a des relations d'édition avec M. Blé Goudé pour lui dire de ne pas verser de royalties à M. Blé Goudé pour son livre que Fraternité Matin a édité. Je ne pense pas que cela menace le processus de paix parce que le Comité a rencontré les personnes sous sanctions et leur a expliqué tout ce qu'il fallait faire pour la levée éventuelle de ces sanctions. Il y a une différence entre l'ONUCI et le Comité des experts, il faut le dire très nettement. Cela dit, je pense que tout le monde doit tout faire pour maintenir les progrès actuels dans le processus de paix et ne pas constituer une quelconque menace pour sa poursuite normale parce qu'il en va de l'intérêt de toutes les populations ivoiriennes et je pense que cela prime sur tout.

Delon's Zadé (Notre Voie) : Revenant sur cette question, ce matin Blé Goudé a accordé une interview à Fraternité Matin. Il trouve justement que l'ONU est entrain de faire de la provocation parce qu'au moment où il se déplace à l'intérieur du pays, pour appeler les populations au calme, pour les inviter à participer à l'enrôlement, c'est en ce moment-là que l'ONU veut embriagader sa pensée. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit. Il pense qu'on veut l'empêcher de réfléchir, parce qu'en réfléchissant, il va mettre sur papier ses écrits. Et c'est de la provocation comme lui-même le dit, que l'ONU est entrain de faire ! C'est pour cela que cette question est d'importance. Au moment où il y a la paix en Côte d'Ivoire, au lieu de féliciter Blé Goudé qui participe quand même à son niveau à l'apaisement de la vie sociale, c'est à ce moment-là que l'ONU, pense-t-il, fait de la provocation ?

HT : Non ! Je ne pense pas que ce soit de la provocation. Tant qu'une mesure n'est pas levée elle est en vigueur. C'est presque qu'une lapalissade que je dis là. Et tant qu'elle est en vigueur, il faut qu'elle soit appliquée. En fait c'est le sens du travail du Comité d'experts. Mais il y a également des voies pour évaluer ce qui est fait mais pour également voir dans quelle mesure la décision peut être transformée, changée ou révisée. Mais je ne pense pas qu'il s'agisse de provocation surtout que ce n'est pas la première fois que ce message est envoyé à Fraternité Matin pour ne pas le citer. Et selon ce que j'ai lu moi aussi des déclarations de M. Blé Goudé, il a promis de rester engagé dans le processus de paix, en faveur de la paix, ce qui, je pense personnellement, est une très bonne attitude. Encore une fois, je ne pense pas qu'il y ait une quelconque volonté de faire de la provocation parce que l'ONU, autant que la Côte d'Ivoire, a intérêt au retour rapide de la paix dans ce pays.

Apparemment, il n'y a plus d'autres questions. Merci d'être venus et à jeudi prochain.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>